



Marchés publics problème avec un site qui ne m'a pas envoyé l'appe

Par Zeev

Bonjour à tous,

Je me suis abonné à un site internet de marchés public que se nomme: marches- public.
Ce site centralise la plupart des marchés publics.

Lors de mon inscription j'ai créé une liste de mots clés afin de recevoir les marchés qui m'intéressent.

Ce mois-ci, je me suis rendu compte que j'ai pas répondu à un marché, que j'aurais dû recevoir en alerte, car le mot clé (SÉCURISATION) qui était inclus dans mes veilles ne me l'a pas envoyé.

Après avoir vérifié avec le site en question pour comprendre « pourquoi je n'est pas reçu ce marché public vu que le mot clé était dans mes veilles » on m'a répondu, que c'est par ce que après chaque mot clé il fallait prévoir un espace et ensuite une virgule.

Hors j'ai bien écrit le mot mais je n'ai pas mis d'espace après le mot mais immédiatement la virgule collée au mot comme cela: SÉCURISATION,

Il n'est indiqué nul part dans le site qu'il faut inscrire comme cela le mot clé, il y a juste un exemple où les mots clés se succèdent.

Ma question est la suivante:

Pourrais-je rendre responsable le site de ne pas avoir reçu cette alerte et de ce fait avoir pas pu répondre à temps et perdre ce marché ?

Je vous remercie pour vos réponses par avance.

Zeev